

**Argumentaire pour  
la demande de révision du projet de doublement du tunnel routier du col de Tende**



**Association Roya Expansion Nature – Octobre 2015**

**<http://ren.roya.org>**

## Situation actuelle de la circulation au tunnel du col de Tende



- ⇒ **Circulation en alternance totale, passage toutes les 30 minutes**
- ⇒ **Interdiction de circulation des marchandises dangereuses**
- ⇒ **Gabarit à 3,90 m de haut**
- ⇒ **Pas de limitation sur le tonnage, Passage de véhicules de 40 tonnes**  
**Pas de limitation sur la classe de pollution, Euro 0, Euro 1 et Euro 2 acceptés**
- ⇒ **3600 véhicules de moyenne journalière par voie du circulation, dont 160 camions**

## Les phases du projet de doublement du tunnel de Tende

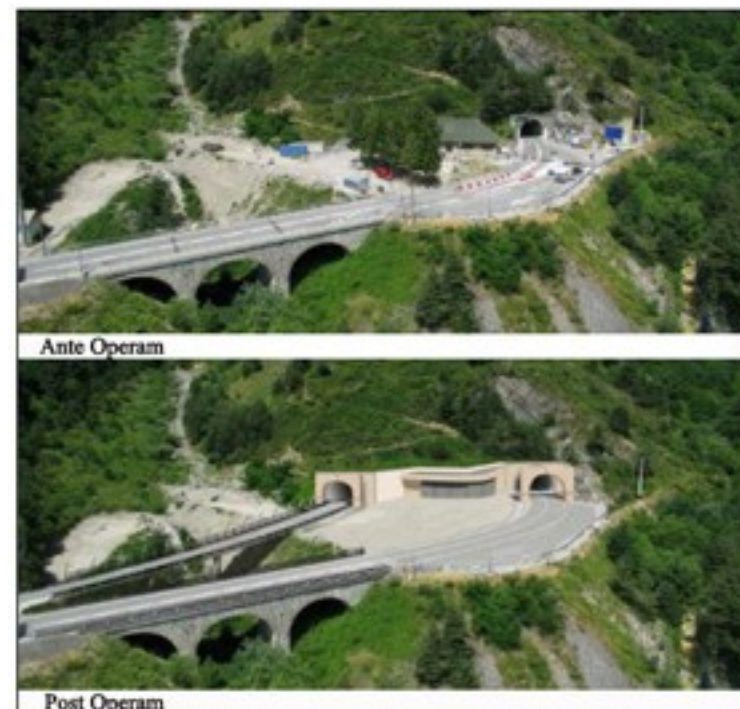
**2007: Adoption par l'assemblée du projet de double du tunnel : un tube neuf, l'ancien tube réalésé, des galeries de liaison. Du 4 juin au 13 juillet, enquête préalable à la déclaration d'utilité publique, en toute discrétion !**

**2014: Début des travaux. Forages pour drainage des eaux. Elargissement des lacets.**

**2015 : ... un recours de l'association pour pollution et non conformité des travaux, des manifestations d'opposition, des élus locaux qui s'inquiètent pour le trafic à venir.**

**2021 : A la fin des travaux, dans 6 ans !**

- Fin de l'alternance: circulation sur une voie dans chaque tube
- Fin de limitation de gabarit :les camions de 4 m pourront passer
- Augmentation du trafic prévue: 6000 véhicules de moyenne journalière



La nouvelle desserte avec le tunnel de Tende Bis (DR)

**C'est la voie ouverte aux camions qui éviteront le péage de Vintimille.**

**C'est une pollution de l'air accrue, une atteinte à la biodiversité.**

**Une vallée, qui peut à peine supporter le trafic actuel, sacrifiée.**

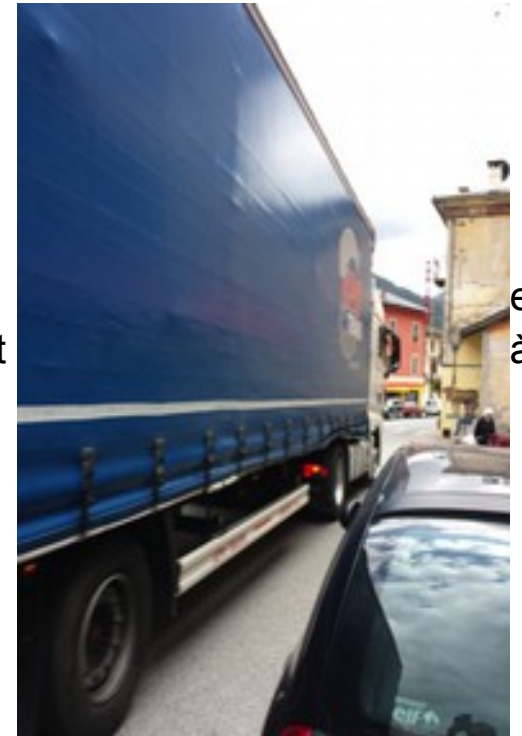
## Une avancée et deux mythes

### Une avancée

**Plus personne dans la vallée ne doute du fait que le projet tel qu'il est conçu va provoquer une augmentation du trafic routier, un appel d'air aux camions.**

Associations, maires, élus départementaux, en sont maintenant conscients et mettent avant les conséquences prévisibles : plus de pollution, une atteinte grave à la santé et la qualité de vie dans les vallées, des problèmes de sécurité sur l'ensemble de la route, qui n'a pas été conçue pour soutenir un trafic grandissant.

Ceci est déjà en soi une belle avancée. Elle devrait permettre enfin une réelle concertation sur ce projet comme nous le demandons depuis des années sans être jamais entendus.



en  
à

### Deux mythes

Mais face à ce constat, les solutions divergent. On parle :

- soit de la vétusté du tunnel pour accepter le percement d'un tube nouveau, mais à deux voies, en laissant l'ancien à usage de sécurité,
- soit de laisser faire le projet complet mais avec régulation du trafic.

Or ces demandes formulées se basent selon nous sur deux mythes :

## Mythe 1 : LE TUNNEL ACTUEL EST DÉLABRÉ, DANGEREUX

La première chose à dire est qu'il serait bien insolite, dans ce monde où chaque administration se protège, que soit laissé en circulation un tunnel dangereux.

Le tunnel de Tende est géré par la Commission Intergouvernementale des Alpes du Sud (CIG) qui est chargée de veiller à la sécurité.

Nous avons obtenu l'avis de l'agent de sécurité daté d'août 2011. Celui ci rapporte que le tunnel a fait l'objet d'une mise en sécurité, notamment avec l'installation des panneaux indicatifs lumineux, de la ventilation, des caméras, de la salle opérationnelle de surveillance de l'ANAS à Turin, permettant le contrôle et le commandement à distance du tunnel, et enfin la mise en place de l'alternat total.

Il y a un poste de pompiers des deux cotés du tunnel ; et donc le seul élément retenu en réserve lors de l'avis favorable de sécurité, qui a bel et bien été donné, reste la vérification de la résistance au feu de tout le câblage présent dans le tunnel.



Image FR3

**On est loin du tunnel délabré et dangereux auquel on veut nous faire croire.**

Nous souhaitons que tous les documents relatifs à la sécurité soient publiés.

**L'importance en est de taille car c'est sur ce mythe de la vétusté du tunnel que la destruction probable de notre vallée risque de se baser.**

## Mythe 2 : LA RÉGULATION DU TRAFIC APRÈS L'OUVERTURE DU NOUVEAU TUNNEL

C'est beau, nous aimerions y croire.

Mais la situation actuelle des traversées alpines, c'est toujours plus de camions, toujours plus de pollution.

Des promesses de régulations avaient été faites pour le tunnel du Mont Blanc, jamais tenues !

On a vu se monter une véritable escroquerie politique avec le projet du petit tunnel de sécurité du Fréjus, qui s'est révélé être finalement un doublement du tunnel du Fréjus. Il est question du doublement Gothard, et on commence à évoquer celui du Mont Blanc.

**Au Fréjus, comme au Mont Blanc,  
les habitants payent cash les mensonges d'avant projet  
par un trafic grandissant, une pollution de l'air "inarrêtable",  
une vallée condamnée, et un pays du Mont Blanc usine à gaz.  
Là il n'est plus question de fiction, mais de réalité vraie.**



Conférence-débat  
**QUALITÉ DE L'AIR TRAFIC ROUTIER  
POLLUTION ET CONSÉQUENCES SUR LA SANTE**

dans la vallée de la Roya et l'est du massif du Mercantour

**A la salle de cinéma de Tende SAMEDI 14 JANVIER 2012 à 15h**

Avec la participation de :

Mme Florence Péron, Ingénieur d'études à Atmo-paca

Mr Patrick Fénéau, médecin pédiatre

Mr Simon Métral, représentant de l'ARSMB  
(Association pour le Respect du Site du Mont Blanc),  
Membre du Conseil d'administration de Air-APS

organisée par l'association ROYA EXPANSION NATURE,  
en partenariat avec le FOYER RURAL DE TENDE-LA BRIGUE  
et l'association ROYA/CITOYENNE

Le creusement d'un nouveau tube est à notre avis quelque chose qu'il faut absolument refuser. L'appel d'air au trafic ainsi créé ne sera pas gérable, même si tous les élus locaux demandent une régulation.

**Le maintien de l'alternance au tunnel a permis ces dernières années de réduire le trafic en Roya, c'est un dispositif qu'il est important de conserver car il nous protège d'une augmentation du trafic par son caractère contraignant.**

Il est souvent dit que l'attente au tunnel est insupportable, mais si elle n'existait pas, nous perdrons encore plus de temps à circuler à petite vitesse tout le long de la Roya derrière des camions plus nombreux et impossibles à doubler.

**Si les dirigeants français voulaient se montrer exemplaires dans la lutte contre le réchauffement climatique, à la veille de la COP 21, concrètement pour notre vallée, c'est l'arrêt du percement du tunnel qu'ils devraient envisager.**

Les associations  
REN (Roya Expansion Nature) et FNE 06 (France Nature Environnement 06)  
VOUS INVITENT A UNE CONFERENCE DEBAT  
DIMANCHE 9 NOVEMBRE 2014 à 14h 30  
A LA SALLE DES FETES DE LA BRIGUE

**LA QUESTION DES TRANSPORTS  
EN ROYA FRANCAISE ET ITALIENNE  
ET EN VERMENAGNA**

QUELS IMPACTS SUR LA QUALITE DE VIE,  
NOS RESSOURCES EN EAU, L'AIR, LA SANTE ?  
QUEL AVENIR SOUHAITONS-NOUS POUR NOS VALLEES ?

L'objectif est que  
chacun puisse donner son point de vue  
et que les idées s'échangent.

## Pourquoi le Rail et pas la route

Le doublement est une opération inutile et coûteuse: 230 millions d'Euros, sans compter les dépassements prévisibles.

L'argent mis sur la route ne sera pas mis sur le rail: il manque au moins 29 millions d'Euros en urgence et 90 pour la pérennisation de la ligne Nice -Turin.

L'abandon du rail va à contre sens du développement durable et des besoins des populations.

Les impacts sur la santé liés à la pollution sont avérés.

Le risque est très grand, pour motif de sécurité, de l'aménagement progressif de toute la vallée pour obtenir un "couloir de circulation vers la riche vallée du Piémont" (cf. avis de la CARF) avec pour conséquence la fin de l'attrait touristique de la vallée.





## La pollution et la santé

Jusqu'à présent c'est surtout l'ozone qui pose problème: depuis une douzaine d'années le capteur d'Adrechas en Haute Vésubie, situé à une vingtaine de kilomètres à vol d'oiseau de la vallée de la Roya, oscille entre 75 et 81 jours par an de dépassement des seuils autorisés par l'Europe en pollution de fond.

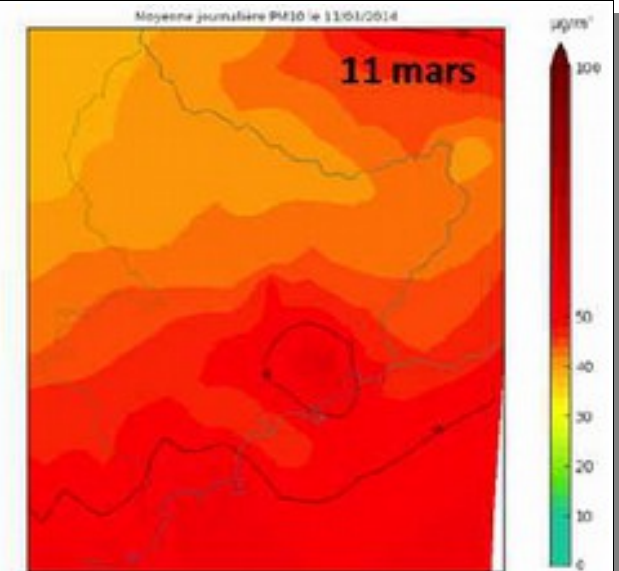
C'est à dire qu'avec 1 jour sur 5 de dépassement, l'arrière-pays est plus exposé à la pollution chronique à l'ozone que ne le sont les sites sur la Riviera, ce qui s'explique par le déplacement des masses d'air.

En mars 2014 le site d'air PACA montre pour la première fois, dans la roya, une pollution aux particules lors de deux épisodes de pointe.

### ► Épisodes de pollution aux particules

A l'instar d'une grande partie du pays, les Alpes-Maritimes ont elles aussi été concernées par des épisodes de **pollution aux particules fines**. Ainsi, des concentrations journalières supérieures à  $50 \mu\text{g}/\text{m}^3$  ont été mesurées à plusieurs reprises entre le 10 et le 21 mars.

• 5 procédures préfectorales d'information et recommandations à la population ont été déclenchées sur prévision. Le niveau d'alerte ( $80 \mu\text{g}/\text{m}^3$ ) n'a pas été atteint dans le département.



# De mars à juillet 2015, la tendance est restée à prédominance «moyen à médiocre»

## Juillet 2015 : La qualité de l'air n'a été bonne que 2 jours dans le Mercantour et 3 jours dans la vallée de la Roya

### L'ozone responsable des indices

En juillet, sur la zone littorale urbaine des Alpes-Maritimes, 90 % à 100 % des indices relevés sont moyens à médiocres. La qualité de l'air n'a été bonne que 3 jours, uniquement au niveau de Cannes-Grasse-Antibes.

La pollution photochimique à l'ozone est principalement responsable des indices médiocres relevés.

17 indices médiocres ont été relevés dans les Pays des Pailions, 9 au niveau de Cannes-Grasse-Antibes et 11 à Nice.

Sur le Haut-Pays, la même tendance est observée. La qualité de l'air n'a été bonne que 2 jours dans le Mercantour et 3 jours dans la Vallée de la Roya.

Aucun indice mauvais n'a été relevé sur le département ce mois-ci.



\* données issues du modèle AIR5



### Qualité de l'air très majoritairement moyenne à médiocre

#### Informations

- Air PACA propose deux postes de technicien d'exploitation dans le cadre du projet d'internalisation de la maintenance : un CDD sur Marseille et un CDI sur Nice.
- Air PACA se propose d'accompagner les collectivités désireuses de se lancer dans le projet « Villes respirables en 5 ans ». Le dossier de participation pour ce projet est à rendre avant le 5 septembre 2015.
- Air PACA a rencontré, le 21 juillet, le Comité Départemental d'Éducation pour la Santé des Alpes-Maritimes afin de participer à l'organisation du prochain Colloque Santé-Environnement : Air Intérieur.
- Découvrez le nouveau film pédagogique sur l'air « C'est moi, l'Air » ainsi que la nouvelle bande dessinée l'Air et Moi.
- Parution : bilan d'activités 2014, 2<sup>e</sup> lettre d'actualité, lettre INFORECA - des chiffres clés sur l'énergie, le climat et la qualité de l'air en PACA.

#### L'ozone responsable des indices

En juillet, sur la zone littorale urbaine des Alpes-Maritimes, 90 % à 100 % des indices relevés sont moyens à médiocres. La qualité de l'air n'a été bonne que 3 jours, uniquement au niveau de Cannes-Grasse-Antibes.

La pollution photochimique à l'ozone est principalement responsable des indices médiocres relevés.

17 indices médiocres ont été relevés dans les Pays des Pailions, 9 au niveau de Cannes-Grasse-Antibes et 11 à Nice.

Sur le Haut-Pays, la même tendance est observée. La qualité de l'air n'a été bonne que 2 jours dans le Mercantour et 3 jours dans la Vallée de la Roya.

Aucun indice mauvais n'a été relevé sur le département ce mois-ci.



\* données issues du modèle AIR5

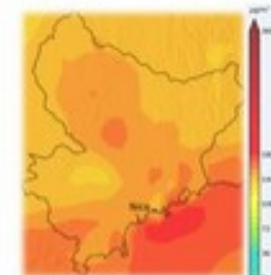
#### Procédures préfectorales déclenchées

L'ensoleillement et les températures élevées du mois de juillet ont été propices à la formation d'ozone.

Les niveaux maximums en ozone ont été atteints le 11 juillet avec 179 µg/m³ à Antibes, 170 µg/m³ à Nice et 164 µg/m³ à Grasse.

Dans le cadre des prévisions quotidiennes, neuf procédures préfectorales d'information-recommandations ont été activées sur les Alpes-Maritimes ce mois-ci.

Que faire lors d'un épisode de pollution ? tous les bons gestes en cliquant sur ce lien



Maximum horaire journalier en ozone le 11 juillet 2015, visualisez la carte régionale

Les bilans mensuels des territoires sont disponibles à la rubrique publications sur [www.airpaca.org](http://www.airpaca.org). Si vous souhaitez vous abonner ou vous désabonner, contactez-nous en cliquant ici.



contact.air@airpaca.org

[www.airpaca.org](http://www.airpaca.org)

Siège social  
146, rue Paradis - Le Nolly Paradis -  
13294 Marseilles Cedex 06  
Tel. 04 91 32 38 00 - Fax 04 91 32 38 29

Établissement de Martignes  
Route de la Vierge  
13500 Martignes  
Tel. 04 42 13 01 20 - Fax 04 42 13 01 29

Établissement de Nice  
333, Promenade des Anglais  
06200 Nice  
Tel. 04 93 18 88 00 - Fax 04 93 18 83 06